

Yark Damehame mobilise les sociétés privées de sécurité contre le terrorisme



Dans le contexte actuel fait de menace d'attaques terroristes dans la sous-région ouest-africaine, le gouvernement togolais monte la garde partout pour faire face à toute éventualité. Dans ce sens, le ministre de la sécurité et de la protection civile, Yark Damehame a rencontré jeudi les responsables des sociétés privées de gardiennage et de surveillance.

Le but de la rencontre était de faire l'état des lieux du partenariat qui lie le gouvernement à ces sociétés. Il s'agit également de rappeler les mesures appropriées qui remmèneraient le climat de sécurité dans le contexte des menaces sécuritaires qui planent sur la sous-région.

Pour le ministre, ces sociétés reconnues pour leur apport dans la surveillance des bâtiments publics et privé, sont devenues des partenaires clés en matière de prévention, de maintien et de renforcement de la sécurité.

Mais le constat fait ces derniers temps est qu'il y a plusieurs manquements dans leur rôle. C'est à ces manquements que le ministre Yark compte remédier au regard des menaces terroristes qui pèsent dans la sous-région.

« Il nous arrive de temps en temps de les inviter. Je les ai encouragés et leur ai demandé de mettre le cap sur la

vigilance. Elles emploient des éléments qui, à certains endroits, travaillent avec nos forces et ils doivent comprendre que nous devons nous compléter », a déclaré Yark Damehame.

Il a également été évoqué des sujets comme la formation des agents de sécurité privés, la professionnalisation du secteur et l'amélioration des conditions de travail de ces agents avec les responsables de ces sociétés.

A l'occasion, Olivier Bénissan, le Secrétaire général de l'Association nationale des sociétés de gardiennage et de surveillance a indiqué que les 15 sociétés membres de l'association font des efforts pour se conformer à la réglementation en vigueur et assure un bon paiement des agents pour que le travail soit effectué dans les normes.